

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE
M.R.C. DE TÉMISCOUATA**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Athanase, tenue à la salle du Centre des Loisirs ce cinquième jour de juillet 2021, à 19 heures 30 minutes à laquelle sont présents Madame Andrée Lebel, Messieurs Pierre Després, Claude Patry et Denis Patry tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire André St-Pierre, de même qu'en présence de l'agente de bureau Madame Linda Morin.

Absent : Monsieur Marc Leblanc, directeur général et secrétaire-trésorier, ne peut assister à la présente séance.

Sièges nos 1 et 2: Postes vacants

OUVERTURE

Le maire procède à l'ouverture de la séance par le mot de bienvenue aux membres du conseil et procède à la prière.

2021-07-73 NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

En l'absence de Monsieur Marc Leblanc, directeur général, il est proposé par le conseiller Monsieur Claude Patry et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Madame Linda Morin, agente de bureau, comme secrétaire d'assemblée.

2021-07-74 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Prière et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Première période de questions
6. Réponses aux questions de la séance précédente
7. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021
8. Approbation des comptes / Juin 2021
9. Correspondance
 - a. Directeur général
 - b. Maire
10. Atelier de formation élections 2021 – INFOTECH
11. Nomination des fonctionnaires désignés – Administration et application des règlements d'urbanisme et des règlements généraux
12. Fermeture du bureau municipal – Vacances estivales
13. Motion de félicitations et de remerciements – Magasin général Au Cœur de l'Érable inc.
14. Motion de remerciements – Dolorès Després
15. Vœux de prompt rétablissement à monsieur Marc Leblanc, directeur général
16. Rapport des élu(e)s

17. *DIVERS*

18. Deuxième période de questions

19. Clôture de la séance

20. Prochaine séance du conseil – **LUNDI LE 2 AOÛT 2021**

Il est proposé par le conseiller Denis Patry et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour avec la mention que l'article *DIVERS* demeure ouvert.

**2021-07-75 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021**

Il est proposé par la conseillère Madame Andrée Lebel et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 tel que rédigé, puisque conforme aux délibérations.

2021-07-76 APPROBATION DES COMPTES / JUIN 2021

Il est proposé par le conseiller Monsieur Claude Patry et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil approuve et ratifie le paiement des dépenses effectuées au mois de juin 2021 depuis la dernière séance du conseil en date du 7 juin 2021 jusqu'à ce jour, totalisant la somme de trente-neuf mille soixante-six dollars et dix-neuf sous (39 066,19 \$), soit une somme de trente-trois mille six cent soixante-quatre dollars et dix sous (33 664,10 \$) pour la Municipalité, et de cinq mille quatre cent deux dollars et neuf sous (5 402,09 \$) pour le Centre communautaire, le tout tel que plus amplement décrit dans la liste déposée à cet effet séance tenante;

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, MARC LEBLANC, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Athanase certifie, par les présentes, que les crédits budgétaires sont disponibles pour lesdites dépenses encourues depuis la dernière séance du conseil en date du 7 juin 2021 jusqu'à ce jour.

Donné à Saint-Athanase, ce 5 juillet 2021.

Marc Leblanc, LL.B.

Directeur général et secrétaire-trésorier

CORRESPONDANCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aucune correspondance reçue au cours du dernier mois.

CORRESPONDANCE DU MAIRE

- Dans une lettre datée du 2 juillet 2021, Monsieur Jonathan Gagnon, directeur de l'École Secondaire du Transcontinental, adresse ses remerciements à la Municipalité pour son apport financier dans le cadre de la « Collation des diplômes » qui s'est tenue samedi le 13 juin dernier à l'église de Rivière-Bleue. Le récipiendaire de la bourse de Saint-Athanase est William Tanguay pour avoir fait preuve de persévérance tout au long de son parcours scolaire.
- Dans une lettre datée du 2 juillet 2021, Madame Jane Breton, directrice, dans le cadre du 25^e anniversaire d'existence de l'organisme, Acti-Familles, invite le maire Monsieur André St-Pierre à se joindre à l'événement qui se tiendra le samedi 11 septembre prochain.

2021-07-77 ATELIER DE FORMATION ÉLECTIONS 2021 - INFOTECH

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Pierre Després et résolu à l'unanimité des conseillers que les membres de ce conseil autorisent Madame Linda Morin, agente de bureau, à participer à un atelier de formation animé par l'entreprise Infotech et portant sur la confection des listes électorales et l'utilisation du logiciel d'élections.

Cette formation aura lieu le mercredi 1^{er} septembre 2021 en mode virtuelle. Le coût de l'inscription est de deux cent quatre-vingt-un dollars et soixante-neuf sous (281,69 \$), taxes incluses.

2021-07-78 NOMINATION DES FONCTIONNAIRES DÉSIGNÉS- ADMINISTRATION ET APPLICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME ET DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

ATTENDU QU' en vertu des pouvoirs que lui confère le code municipal du Québec L.R.Q., c. C-27.1, la municipalité de Saint-Athanase peut nommer un fonctionnaire désigné pour l'assister dans l'application de sa réglementation;

ATTENDU QUE le rôle et le titre des personnes responsables de l'émission des permis et du respect des règlements d'urbanisme est décrit à l'Article 2.1 et suivant du Règlement sur les permis et certificats numéro R 159-2014;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Andrée Lebel et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Athanase nomme les personnes suivantes au poste de fonctionnaire désigné pour l'administration et l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées

des résidences isolées (Q-2, r.22) et du Règlement sur le prélèvement des eaux et leurs protections (Q-2, r.35.2) :

- Mathieu Lehoux, Coordonnateur de l'aménagement à la MRC de Témiscouata;
- Yann Franc-Girard, Aménagiste-inspecteur à la MRC de Témiscouata;
- Lise Beaulieu, Inspectrice régionale à la MRC de Témiscouata;
- Jean-Pierre Provost, Inspecteur régional à la MRC de Témiscouata;
- Rosalie Beaulieu, Inspectrice régionale à la MRC de Témiscouata;
- Marc Leblanc, directeur général pour la municipalité de Saint-Athanase

**2021-07-79 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL –
VACANCES ESTIVALES**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Denis Patry et résolu à l'unanimité des conseillers que les membres de ce conseil autorisent la fermeture du bureau municipal pour la période du 19 juillet 2021 au 30 juillet 2021 inclusivement.

**2021-07-80 MOTION DE FÉLICITATIONS ET DE
REMERCIEMENTS – MAGASIN GÉNÉRAL AU
CŒUR DE L'ÉRABLE INC.**

CONSIDÉRANT la collaboration et la générosité des propriétaires du Magasin général Au Cœur de l'Érable inc. Madame Michelle Gourgue et Monsieur Bill Soucy, dans l'organisation d'événements sociaux au bénéfice de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Bill Soucy a accepté avec empressement de réaliser et de diffuser via son compte Facebook, le salut au drapeau et le discours du maire à l'occasion de la Fête Nationale le 24 juin dernier;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Claude Patry et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la motion suivante :

MOTION EST DONNÉE :

QUE ce conseil remercie bien sincèrement les propriétaires du Magasin général Au Cœur de l'Érable inc., Madame Michelle Gourgue et Monsieur Bill Soucy, pour le dévouement dont ils ont su faire preuve lors de la Fête Nationale du 24 juin dernier et pour leur support auprès de la municipalité de Saint-Athanase tout au long de la préparation de la diffusion de l'hommage au drapeau et du discours du maire.

QUE les membres du conseil les remercient également pour leur initiative dans la préparation d'une journée musicale et pour les repas servis lors de la Fête Nationale.

QUE cette implication de leur part ainsi que de toutes les personnes de leur entourage qui y ont contribué a été très appréciée par les membres du conseil et par la communauté athanasoise.

2021-07-81 MOTION DE REMERCIEMENTS – DOLORÈS DESPRÉS

CONSIDÉRANT QUE Dolorès Després a accepté d’être la personne désignée pour faire le salut au drapeau lors de la Fête Nationale du 24 juin dernier;

Il est proposé par la conseillère Madame Andrée Lebel et résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter la motion suivante :

MOTION EST DONNÉE :

QUE ce conseil remercie bien sincèrement Dolorès Després d’avoir accepté de faire le salut au drapeau dans le cadre de la Fête Nationale du 24 juin dernier.

QUE cette implication de sa part a été très appréciée par les membres du conseil et par la communauté athanasoise.

2021-07-82 VŒUX DE PROMPT RÉTABLISSEMENT À MONSIEUR MARC LEBLANC, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par le conseiller Monsieur Pierre Després et résolu à l’unanimité des conseillers

QUE les membres du conseil municipal de Saint-Athanase, ainsi que les employés de la municipalité s’unissent pour souhaiter un prompt rétablissement à Monsieur Marc Leblanc, directeur général de la municipalité.

RAPPORT DES ÉLUS

Monsieur André St-Pierre, maire, fait le compte-rendu d’une réunion à laquelle il a participé au cours du dernier mois.

- *Le 16 juin, réunion de la RIDT. Le programme de gestion des matières résiduelles (PGMR) est en voie d’implantation, ainsi qu’un mini écocentre dans chacune des municipalités pour recueillir les résidus de tonte, feuilles d’arbre, branches. La RIDT procède également à la mise à jour de son site WEB.*

DIVERS

Aucun sujet à discuter.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément aux dispositions de la loi, Monsieur le maire invite les gens à poser des questions aux membres du conseil.

- Cinq citoyens étaient présents dans l'assistance et ont été satisfaits des réponses reçues.

Les thèmes suivants ont été abordés.

1. Possibilité d'un règlement municipal pour le transport de l'eau d'érable
2. Installations septiques non-conformes
3. Conteneurs pour les vidanges à proximité des érablières

CLÔTURE

A 20 h 26 minutes tous les sujets inscrits à l'ordre du jour étant épuisés le président de l'assemblée Monsieur André St-Pierre, déclare la séance close et lève l'assemblée.

.....
M. André St-Pierre, maire

.....
Mme Linda Morin
Secrétaire d'assemblée

Je, André St-Pierre, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.